
Programme de Formation

Port du harnais sur site équipé et non équipé

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout personnel majeur, c'est-à-dire âgé de plus de 18 ans, reconnu **apte par la Médecine du Travail**, et appelé à réaliser des travaux en hauteur avec utilisation d'équipements de protection individuelle contre les chutes.



Objectifs pédagogiques

Permettre aux participants d'exercer leur métier en toute sécurité lors d'interventions en hauteur et lors de l'utilisation de protections individuelles contre les chutes.

Développer la sensibilisation à la nécessité de prendre en charge sa propre sécurité et acquérir une connaissance opérationnelle des principes d'utilisation des différents moyens de protection contre les chutes, en site équipé comme en site non équipé.

Savoir notamment identifier et mettre en œuvre, selon le contexte, des ancrages, lignes de vie, ancrages provisoires et lignes de vie provisoires, dans le respect des règles de sécurité.



Description

Intitulé de la formation : Port du harnais sur site non équipé.

Durée : 2 jours, soit 14 heures.

Effectif : 1 à 7 stagiaires maximum.

Modalités de planification : en intra sur votre site, à la date de votre convenance, ou en inter au sein d'un centre de formation, selon le planning disponible.

La formation vise à apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation sécurisée des équipements de protection individuelle contre les chutes lors de travaux en hauteur, avec un focus particulier sur les situations de **site non équipé**.

La partie théorique aborde la **réglementation** applicable, les **accidents** et leurs causes, ainsi que les **conséquences d'une chute** : force du choc, facteur de chute, tirant d'air, effet pendulaire, organisation des moyens de secours et sensibilisation à l'évacuation d'une personne suspendue.

Le contenu théorique traite également des **protections collectives** telles que les garde-corps, des **moyens d'accès** aux zones de travail en hauteur, notamment les escaliers, PIRL, passerelles, échafaudages et PEMP, ainsi que des **différents dispositifs d'ancrage**.

Une partie importante est consacrée au **choix d'un dispositif de protection individuelle** : conditions préalables au recours à un EPI, étude de risques et choix du dispositif adapté au poste de travail, présentation des casques, lignes de vie, harnais, longes, sangles, connecteurs, antichute, ainsi que les règles d'entretien, de stockage, de vérification et de contrôle des EPI.

La formation pratique permet aux stagiaires d'**analyser les risques** sur les moyens d'accès et sur leur poste de travail en hauteur, de **sélectionner et contrôler leurs EPI** en fonction de l'analyse préalable, et de **lire et analyser les données fabricant**.

Les participants apprennent également la **présentation et les conditions d'utilisation d'un harnais**, sa prise



en main et ses réglages, ainsi que la vérification de son harnais de sécurité par une personne formée au port du harnais.

Les séquences pratiques incluent le **déplacement horizontal et/ou vertical**, l'**utilisation du système antichute en sécurité**, la **création de points d'ancrage et de lignes de vie provisoires**, ainsi que la sélection des ancrages et des systèmes de liaison pour se sécuriser.

La formation est dispensée avec une **partie pratique sur chantier école**, afin de mettre en œuvre les principes d'utilisation des EPI contre les chutes dans des conditions proches du réel.

Remarque : le montage des échafaudages, des PIRL, des nacelles, le travail sur pylône et les travaux sur cordes relèvent de formations spécifiques et doivent être traités via les programmes dédiés.

Périodicité recommandée : tous les 3 ans, sous la forme d'un recyclage d'1 jour, soit 7 heures.



Prérequis

- Pas de prérequis technique.
- Maîtrise de la langue française.



Modalités pédagogiques

La formation s'appuie sur une **méthode interactive** fondée sur les expériences vécues des participants et sur des apports théoriques structurés.

Les principes d'utilisation des EPI contre les chutes sont présentés à l'aide de **moyens audiovisuels appropriés**, complétés par une mise en situation pratique sur chantier école.



Moyens et supports pédagogiques

Mise en œuvre de **moyens audiovisuels appropriés** pour illustrer les notions théoriques et favoriser la compréhension des risques et des dispositifs de protection.

Utilisation d'un **chantier école** pour la partie pratique, permettant les démonstrations, essais, manipulations et mises en situation sur les équipements de protection contre les chutes.



Modalités d'évaluation et de suivi

Une **évaluation des compétences avant la formation** est réalisée afin d'apprécier le niveau initial des stagiaires.

En fin de session, une **évaluation à chaud** est effectuée par le formateur, comprenant un **QCM** pour la théorie et un **test d'évaluation de la pratique**.

Cette évaluation vise à mesurer l'intégration des outils et techniques transmis, la satisfaction et l'intérêt des participants, à anticiper les évolutions mises en place et à détecter d'éventuels besoins complémentaires de formation.

Une **attestation de formation** est délivrée avec un **avis de réussite ou d'échec** aux évaluations théoriques et pratiques.